MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE

SECRETARIAT GENERAL

PROJET POLES REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT / APPUI AU DEVELOPPEMENT URBAIN DECENTRALISE (PRD)

01 BP : 1332 Ouagadougou 01
Tél. 50 34 3533 FAX : 50 34 3556 E-mail : prd@fasonet.bf

Unité – Progrès - Justice

NOTE DE PRESENTATION DU PROJET

Août 2012

1 / CONCONEXTE

La préparation et la mise en œuvre du PRD s'inscrit dans la politique du Gouvernement burkinabé en matière de décentralisation en référence aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

C'est une opération qui s'inscrit dans le cadre de la politique de développement urbain dont la référence est la politique nationale de l'habitat et du développement urbain (PNHDU).

Enfin le projet s'inscrit dans cadre de l'assistance technique et financière de l'Association internationale de développement (IDA) notamment dans l'optique de la consolidation des acquis des opérations antérieures conduites par la Banque mondiale en faveur du secteur urbain et de celui de la décentralisation à travers les projets de développement urbain (PDU 1 et 2), le Projet d'amélioration des conditions de vie en milieu urbain et le projet de renforcement des capacités de l'administration (PRCA).

Il s'agit d'une opération d'un coût global d'environ 5 milliards de F CFA (10 millions de dollars) financé par l'IDA. La durée du projet est cinq ans : 2008 – 2012. A partir de 2010, le projet a bénéficié d'une contrepartie nationale pour un montant annuel estimé à 26,5 millions de F CFA.

2 / OBJECTIFS

Objectif global

Renforcer les capacités des communes urbaines à fournir des infrastructures et services urbains aux populations à travers la mise en place de mécanismes pérennes de programmation, de financement et de gestion des investissements prioritaires.

Objectifs spécifiques

- aider les communes à s'inscrire dans les nouveaux mécanismes de programmation et de mise en œuvre des infrastructures en renforçant leurs capacités de programmation et de gestion urbaine et municipale ;
- soutenir les mécanismes de transferts financiers et d'appui du Gouvernement aux collectivités territoriales pour le financement des investissements locaux ;
- renforcer les capacités des institutions et services d'appui à la gestion urbaine et municipale et d'autres acteurs pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les stratégies et programmes de développement urbain.

3 / COMPOSANTES

Le PRD comprend trois composantes qui sont :

- **Composante 1 : Programme d'appui municipal :** les activités de cette composante impliquent à la fois l'Etat et les Communes. Elles visent des améliorations en matière de :
  - ✓ gestion urbaine et municipale ;
  - ✓ mobilisation des ressources fiscales ;
  - ✓ gestion financière et administrative des communes.
- **Composante 2 : Programme d'appui aux acteurs du développement urbain :** cette composante présente un caractère transversal et vise à améliorer les méthodes et outils d'intervention de l'administration et d'autres acteurs dans le secteur du développement urbain et de la décentralisation. Ces actions seront articulées autour des thèmes suivants :
  - ✓ le renforcement institutionnel du MATD (y compris l'opérationnalisation des mécanismes de transferts financiers) ;
  - ✓ le renforcement institutionnel des ministères intervenant dans la planification et la gestion urbaine ainsi que la mobilisation des ressources ;
  - ✓ le renforcement des capacités des structures d'appui-conseil aux collectivités territoriales.

- **Composante 3 : Appui aux structures de gestion, suivi et évaluation du projet :** cette composante regroupe toutes les actions nécessaires à la bonne mise en œuvre du projet :
  - ✓ la gestion du projet ;
  - ✓ du suivi/évaluation des résultats ;
  - ✓ des audits périodiques.

Les activités du projet concernent essentiellement des services de consultants (études), des acquisions de matériels, fournitures et équipements, des formations pour le renforcement des compétences.

4 / STRUCTURES BENEFICIAIRES

Collectivités territoriales

- prioritairement des six principales communes urbaines (Banfora, Bobo-Dioulasso, Kaya, Koudougou, Ouagadougou et Ouahigouya) ;
- de manière ciblée les sept autres capitales régionales ;
- exceptionnellement les autres communes urbaines.

Structures de l'administration centrale et déconcentrée

Il s'agit des structures relevant des ministères et institutions participant au projet à savoir :

- le Ministère de l'administration territoriale, la décentralisation et de la sécurité (MATDS) : ITS, SG, DEP, DRH, DGCT, FPDCT ;
- le Ministère de l'économie et des finances (MEF) : DGI, DGTCP, DGAT, DGB ;
- le Ministère de l'habitat et de l'urbanisme (MHU) DGUTF, DGAHC, DEP ;
- l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF).

5 / PERIODES ET DATES IMPORTANTES DANS LA VIE DU PROJET

- Janvier 2004 à Février 2007 : Préparation du projet ;
- Mars – Avril 2007 : Evaluation du projet (élaboration du Document de projet) ;
- 22 juin 2007 : Signature de l'Accord de financement n° 4311-BUR pour la mise en des actions du projet ;
- 30 novembre 2007 : entrée en vigueur de l'Accord de financement ;
- 8-9 février 2008 : lancement technique du projet ;
- Mai 2008 : mobilisation effective des membres de l'Equipe de gestion du projet composée d'un Coordonnateur, d'un Spécialiste en passation des marchés, d'un Spécialiste en gestion financière et comptable et d'une Assistante de programme. Une Spécialiste en développement urbain et municipal a été recrutée en novembre 2009 ;
- 25 – 29 octobre 2010 : Revue à mi-parcours du projet ;
- 31 janvier 2013 : Date de clôture.

6 / MONTAGE OPERATIONNEL

Le montage opérationnel du projet peut être résumé à travers le schéma suivant.

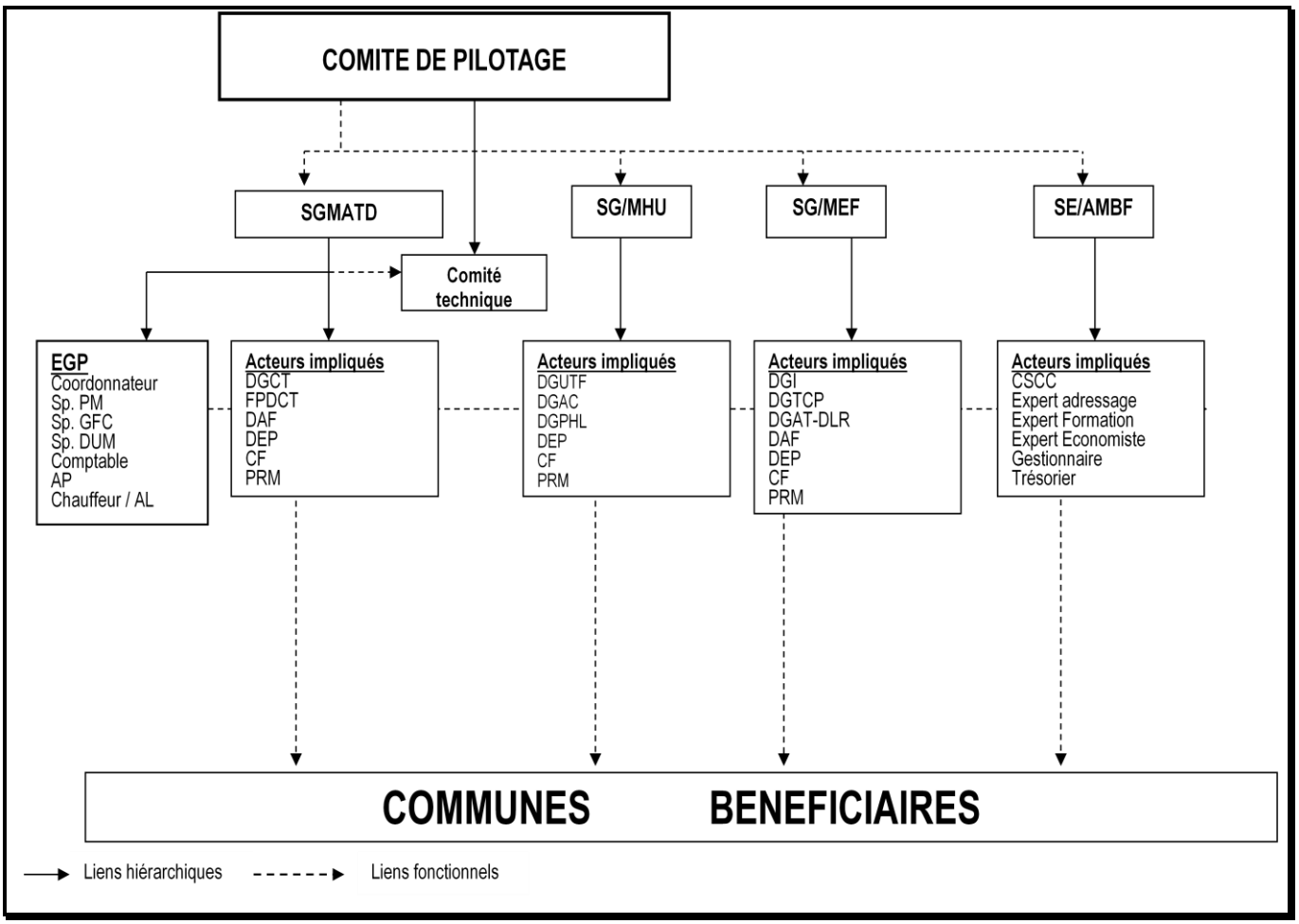

- Les structures centrales des ministères et l'Association des municipalités du Burkina Faso sont les structures de mise en œuvre du projet. Elles assument la ma^trise d'ouvrage des actions du projet.
- Bien qu'elles impliquées dans la mise en œuvre des activités, les communes bénéficiaires ne sont pas responsabilisées.
- Le Comité de pilotage est placé sous la présidence du SG/MEF.
- Le Comité technique est présidé par le SG/MATDS

7/ PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Résultats attendus	Indicateurs de performance
Résultats se rattachant à l'objectif de développement du projet	
Augmentation des recettes ordinaires des communes	Taux d'accroissement annuel des recettes ordinaires dans les communes
Accroissement de l'effort d'investissement et d'entretien des infrastructures dans les communes	Part du budget communal affecté à l'investissement et à l'entretien des infrastructures
Résultats se rattachant aux composantes du projet	
Composante 1 : Programme d'appui municipal	
Adoption et utilisation par les communes de procédures transparentes, standardisées et efficientes en matière de gestion budgétaire telles que spécifiées dans les manuels de procédures de gestion administrative	Nombre de communes ayant adopté et utilisant des procédures transparentes, standardisées et efficientes en matière de gestion budgétaire telles que spécifiées dans les manuels de procédures de gestion administrative
Adoption et utilisation des Cdv dans le cadre de l'exécution des programmes de développement au niveau décentralisé	Nombre de Cdv élaborés et signés entre l'Etat et les communes
Exécution satisfaisante des Programmes d'entretien prioritaire	Taux d'exécution financière des PEP
Exécution satisfaisante des opérations d'adressage dans les villes	Taux d'exécution financière des opérations d'adressage
Amélioration du recouvrement des principales taxes alimentant les budgets des communes	Taux d'accroissement de la Contribution du secteur informel (CSI)
Composante 2 : Appui aux acteurs du développement urbain	
Transfert effectif et conséquent de ressources du budget de l'Etat vers les collectivités pour la réalisation des investissements	Montant mis à la disposition du mécanisme de transferts financiers (FPDCT) pour le financement des PIP
Adoption et utilisation effective des outils de planification urbaine	Nombre de Schémas directeurs d'aménagement urbain élaborés et adoptés
Amélioration de la délivrance du Permis urbains d'habiter	Taux de réalisation des opérations pilotes de délivrance des PUH
Meilleure connaissance des finances locales	Publication des guides de ratios financiers

8/ SYNTHESE DES COUTS DU PROJET

	Coût indicatif (USD)	Coût indicatif (1000 Fcfa)	% du coût total
Composante 1 : Programme d'Appui Municipal	**4 330 000**	**2 165 000**	**43,3**
1.1 Programmation et gestion urbaine	3 050 000	1 525 000	30,5
1.2 Amélioration de la mobilisation des ressources fiscales	680 000	340 000	6,8
1.3 Amélioration de la gestion administrative et financière	600 000	300 000	6,0
Composante 2 : Appui au développement urbain décentralisé	**2 580 000**	**1 290 000**	**25,8**
2.1 Mécanismes de transfert et financement des investissements	600 000	300 000	6,0
2.2 Planification urbaine	1 350 000	675 000	13,5
2.3 Renforcement institutionnel	630 000	315 000	6,3
Composante 3 : Gestion et suivi-évaluation du Projet	**1 709 400**	**854 700**	**17,1**
3.1 Gestion du Projet	1 164 400	582 200	11,6
3.2 Suivi-Evaluation	405 000	202 500	4,1
3.3 Audits	140 000	70 000	1,4
Coût de base (Total des composantes)	**8 619 400**	**4 309 700**	**86,2**
Autres provisions	**8 569 400**	**4 284 700**	**13,8**
Remboursement du PPF	600 000	300 000	6,0
Aléas	780 600	390 300	7,8
Total	**10 000 000**	**5 000 000**	**100,0**

9/ ARTICULATION AVEC LES MECANISMES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS LOCAUX

Le PRD soutient les mécanismes de transferts financiers de l'Etat vers les collectivités territoriales à travers le principe de la contractualisation entre celles-ci et les autres acteurs du développement local dans le cadre de la décentralisation.

L'instrument d'opérationnalisation de cette contractualisation est le Contrat de ville (Cdv) articulé autour de trois programmes prioritaires :

- un Programme d'appui municipal (PAM) financé par le PRD ;
- un Programme d'investissements prioritaires (PIP) financé par l'Etat à travers les mécanismes de transferts financiers au profit des collectivités territoriales (le Fonds permanent de développement des collectivités territoriales - FPDCT) ;
- un Programme d'entretien prioritaire (PEP) financé par la commune.

Une première génération de Cdv a été signée pour la période 2008 – 2010 (3 ans) pour les six principales communes urbaines. Le PIP pour un volume estimé initialement à 18 milliards de F CFA contenu dans le Cdv a été mis en œuvre à travres des conventions d'application annuelles signées par la Commune et le FPDCT. Les communes ont assuré la maîtrise d'ouvrage.

10/QUELQUES PRODUITS LIVRES DEPUIS LE DEBUT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

	Domaines / Livrables	Bénéficiaires	Observations
	Gestion financière et comptable des collectivités		
1	Nomenclature des pièces justificatives de recettes et de dépenses des collectivités territoriales	• Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) • collectivités territoriales	Cet outil accompagné d'un manuel d'utilisation a été édité et disséminé auprès des acteurs du circuit financier des 49 communes urbaines à travers plusieurs sessions de formation/appropriation
2	Logiciel de Comptabilité intégrée des collectivités territoriales (CICT)	• Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) • Collectivités territoriales	outil accompagné d'un manuel d'exploitation et d'autres documents indispensables pour les utilisateurs a été disséminé auprès des six communes prioritaires du projet à travers plusieurs sessions de formation/appropriation
	Mécanismes de transferts financiers vers les collectivités territoriales		
3	Base de données sur les finances locales	• Direction générale des collectivités territoriales (DGCT) • Collectivités territoriales	Outil mis en place au profit de la et des collectivités à travers : • la mise à jour du logiciel de gestion de la base de données ; • la formation des cadres de la DGCT et des services financiers des 13 Gouvernorats sur le logiciel ; • l'élaboration du Guide des ratios financiers des collectivités territoriales pour la période 1995-2006 et pour les années 2007 et 2008
4	Opérationnalisation du mécanisme de financement des investissements locaux	Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT)	Mise en place des outils et procédures: Manuel de procédures techniques, Code de financement, Statuts et règlement intérieur, Guides et outils de travail, Système de suivi/évaluation, Stratégie de communication, Plans des comptes budgétaires et comptables
	Programmation et gestion municipale et urbaine		
5	Audits municipaux	• Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité (MATDS) • Collectivités territoriales (13 capitales régionales)	Opérations réalisées dans trois domaines clefs de la gestion urbaine et municipale (infrastructures, finances et mobilisation des ressources, organisation)
6	Guide méthodologique pour la conduite des audits municipaux		Document élaboré au profit des acteurs de la gestion municipale
6	Consolidation des systèmes de gestion des déchets solides	• Ministère de l'habitat et de l'urbanisme (MHU) • Collectivités territoriales	réalisation d'une étude diagnostique du système de gestion des déchets solides à Bobo-Dioulasso et Ouagadougou et proposition de mesures d'amélioration du dispositif actuel
	Programmation, gestion municipale et urbaine et mobilisation des ressources fiscales		
7	Adressage des villes	• Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF) • Six communes prioritaires du projet	Opérations complètes à Banfora et Koudougou et extension Bobo-Dioulasso, Kaya, Ouagadougou et Ouahigouya : • la formation des cadres des cellules d'adressage ; • l'acquisition d'équipements pour les cellules d'adressage ; • la constitution des bases de données ;

			• la matérialisation des adresses
8	Recouvrement des impôts locaux	• Direction générale des impôts • Six communes prioritaires du projet	• Acquisition d'équipements informatiques au profit des services de recouvrement • Organisation d'un recensement fiscal sur la Taxe de résidence (TR) et la Contribution du secteur informel (CSI).
	Formation pour les administrations municipales		
9	Plusieurs cadres des services municipaux formés	• Collectivités territoriales • Cadres des services municipaux	Organisation de divers séminaires, sessions et ateliers de formation sur des thèmes relatifs à la gouvernance locale, au management urbain et municipal, à la gestion et au contrôle des projets de développement, au développement urbain
	Renforcement des capacités opérationnelles		
10	Equipements		Equipements informatiques, mobilier/matériel de bureau et matériels divers pour les communes et les services d'accompagnement de la décentralisation (MATDS y compris FPDCT, MEF, MHU et AMBF)
	Consolidation des bases de données urbaines		
11	Révision du Système d'information urbain	• Ministère de l'habitat et de l'urbanisme (MHU) • Collectivités territoriales	Réalisation d'une étude sur la révision du système d'information des villes de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou
12	Images satellites		• Acquisition de douze images satellites couvrant l'ensemble des 13 capitales régionales • Acquisition de deux licences d'exploitation du logiciel de traitement des images satellites • Formation de 10 cadres du MHU sur le logiciel d'exploitation
	Politique nationale de l'habitat et du développement urbain		
13	Cadre de Partenariat public privé (PPP) pour le financement de l'habitat social	Ministère de l'habitat et de l'urbanisme (MHU)	Etude diagnostique, élaboration et signature de deux conventions de partenariat, finalisation d'une troisième convention
14	Plan stratégique pour le développement de l'habitat social		Elaboration du plan stratégique
15	Assistance à l'autoconstruction		Etude diagnostique, acquisition d'équipements informatiques pour accompagner la mise en place d'une structure d'assistance à l'autoconstruction